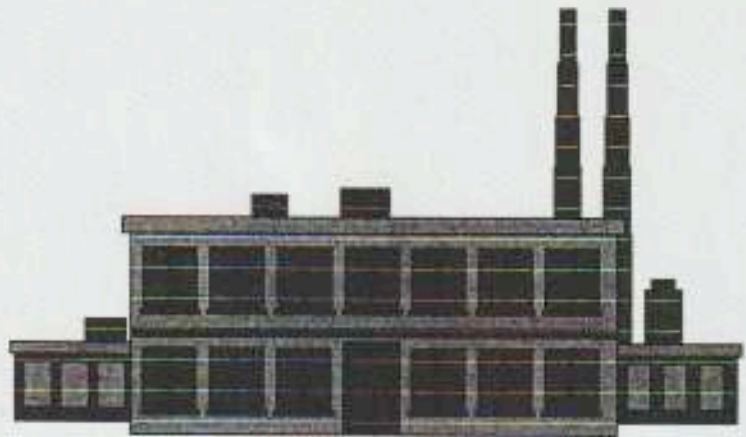


299 E 9538 E 117

Clayton
299E 9538 E 117 - 41 - 2



Exercice BRENNUS - II - 1995



CV - UE 4ème Cie

14, 15 et 16 septembre 1995

- Ateliers de nuit (IRIGNY) :

La compagnie en défense locale de point sensible,

statique : la section s'installe en défense

dynamique : la section effectue une patrouille de surveillance.

SCHEMA DE DEROULEMENT

- Deux sections à deux groupes de combat manoeuvrant simultanément.
- Séquences dynamiques, sans temps mort.
- Rotation des chefs de groupe et des chefs de section.

CONCEPTION DE L'INSTRUCTION

==> Permettre aux chefs de section et chefs de groupe de commander sur le terrain une troupe de manoeuvre d'active.

==> Exercer ce commandement pour une durée significative (séquences de 4 heures comprenant au moins :

- . la conception de la mission
- . les ordres initiaux et les ordres en cours d'action
- . l'exécution).

==> Répartir l'instruction sur 3 journées pour :

- . rentabiliser les moyens mis en oeuvre
- . permettre aux cadres affectés d'exercer un commandement réel sur le terrain au moins une fois tous les 2 ans.

Effectif instruit	Chefs de section	SOA	Chefs de groupe
1ère phase	6	6	9
2ème phase	6	6	9
TOTAL :		42	

CADRE TACTIQUE RETENU

==> Contrôle de zone :

- . reconnaissance de jour d'un axe urbain
- . reconnaissance d'un ensemble de bâtiments industriels
- . réduction d'un ennemi décelé en milieu urbain.

==> Défense d'un PS :

- . mission statique
- . mission dynamique.

o O o

PLANIFICATION DES ACTIVITES**1ère phase : 14 et 15 septembre 1995****1er JOUR**

- 7 h 30 : Mobilisation - Rassemblement
- 9 h 30 : Déplacement sur LA MULATIERE
- 10 h 00 : Instruction technique au combat urbain.
- 12 h 00 : Repas
- 13 h 00 : Combat LA MULATIERE
- 18 h 00 : Déplacement sur IRIGNY
Installation Bivouac - Repas
- 20 h 30 : Déplacement sur Fort de MONTCORIN
- 21 h 00 : Combat de nuit - IRIGNY
- 23 h 30 : Retour au Bivouac

2ème JOUR

- 6 h 30 - 8 h 00 : Réveil - Petit déjeuner - Rassemblement - Déplacement
LA MULATIERE
- 8 h 00 - 12 h 00 : Combat LA MULATIERE
- 12 h 00 : Repas
- 13 h 00 : Retour SATHONAY
Tir PA et cinétir
- 16 h 00 : Finex - Démobilisation

PLANIFICATION DES ACTIVITES**2ème phase : 15 et 16 septembre 1995****1er JOUR**

- 7 h 30 : Mobilisation - Rassemblement
- 9 h 30 : Déplacement sur LA MULATIERE
- 10 h 00 : Instruction technique au combat urbain.
- 12 h 00 : Repas
- 13 h 00 : Combat LA MULATIERE
- 18 h 00 : Déplacement sur IRIGNY
Installation Bivouac - Repas
- 20 h 30 : Déplacement sur Fort de MONTCORIN
- 21 h 00 : Combat de nuit - IRIGNY
- 23 h 30 : Retour au Bivouac

2ème JOUR

- 6 h 30 - 8 h 00 : Réveil - Petit déjeuner - Rassemblement - Déplacement
LA MULATIERE
- 8 h 00 - 12 h 00 : Combat LA MULATIERE
- 12 h 00 : Repas
- 13 h 00 : Retour SATHONAY
Tir PA et cinétr
- 16 h 00 : Finex - Démobilisation

EFFECTIFS CONVOQUES

14/09/1995	- 22 - 27 - 0
15/09/1995	28 - 44 - 0
16/09/1995	23 - 28 - 0

MOYENS MAJEURS DEPLOYES**VEHICULES :**

- 4 VLTC - Rad
- 1 camionnette - Rad
- 2 camionnettes troupe
- 3 camions troupe
- 1 lot 7
- 1 sanitaire TC

ARMEMENT :

- 50 Famas
- 6 PA de sécurité

TRANSMISSIONS :

- Moyens radio sur véhicules
- 14 TR PP 39

SOUTIEN 99ème RI

CONDUCTEURS

8 conducteurs PL

(à disposition le jeudi 14/09/1995 à 7 h 30 à SATHONAY CAMP - Bâtiment mobilisation, aux ordres de l'adjudant-chef DI MAIO - 14, 15, 16 septembre 1995).

CELLULE IST

armement, munitions, ciblerie...
à charge IST 99ème RI

Tir PA : - 1 sous-officier munitionnaire
- 1 permanent IST

Cinétir : - 1 sous-officier responsable cinétir
- 2 instructeurs

1ère phase : le 15/09/1995

. début du tir : 14 h - impératif
. fin du tir : 16 h 00

2ème phase : le 16/09/1995

. début du tir : 14 h - impératif
. fin du tir : 16 h 00

INSTRUCTION

(Usine TRAYVOU - LA MULATIERE)

1 instructeur combat urbain : niveau chef de groupe
1 instructeur combat urbain : niveau chef de section.

1ère phase : le 14/09/1995

. début d'activité : 10 h
. fin d'activité : 12 h

2ème phase : le 15/09/1995

- . début d'activité : 10 h
- . fin d'activité : 12 h.

TROUPES DE MANOEUVRE

4 groupes de combat avec leur encadrement

- . préalablement équipés par leur compagnie d'origine (tenue de combat, casque...)
- . dotés de munitions d'exercice
- . avec leurs véhicules organiques
- . avec leur alimentation.

SECURITE - SANTE

1 - SANTE

11 - Responsable : CNE BRACLOUD - médecin chef

12 - Mission :

- . assurer la visite médicale dans le cadre de la chaîne de mobilisation du jeudi 14/09/1995 et du vendredi 15/09/1995 (7 h 30 à 9 h30)
- . assurer la permanence santé sur le terrain.

2 - SECURITE

(Tous les cadres concernés doivent prendre connaissance du document sécurité qui leur a été remis).

Il faudra veiller particulièrement :

- . à la sécurité des déplacements en véhicules
- . au respect des consignes de sécurité dans l'utilisation de l'armement et des munitions à blanc
- . à la sécurité des déplacements à pied effectués de nuit (IRIGNY)
- . à la sécurité sur le site de LA MULATIERE (les accès interdits seront barrés par des tresses de couleur).

AVIS DE MANOEUVRE**NATURE DE L'EXERCICE**

CVUE 4ème compagnie.

DATE DE L'EXERCICE

14, 15 et 16 septembre 1995.

OPERATION RELATIONS PUBLIQUES

Autorités municipales d'IRIGNY et de LA MULATIERE.

MOYENS ENGAGES

Effectifs : 28 - 44 - 50
Véhicules : 4 VL - 10 PL.

ZONE DE MANOEUVRE

Sud Ouest lyonnais : LA MULATIERE, IRIGNY.

ARTIFICES ET MUNITIONS A BLANC

. Cartouches 5,56 MM à blanc
. Grenades d'exercice
. Fusées.

DIRECTEUR DE L'EXERCICE

Lieutenant-colonel COMPARAT, chef de corps du 299ème RI.

CONTACTS PRIS AVEC LES AUTORITES LOCALES

Messieurs les maires de LA MULATIERE, IRIGNY
Brigade de gendarmerie de PIERRE-BENITE.

Le lieutenant colonel COMPARAT
chef de corps du 299ème RI

TELECOPIE

DESCOURS & CABAUD S.A.

10, rue Général Plessier
69235 LYON Cédex 02

Téléphone : 72 40 85 85

Télécopie : 72 40 85 83

Date : 28-4-1995

Expéditeur : B. VAN DER ELST

Destinataire : L. VIAUDET

Nombre de pages : 3
(celle-ci incluse)OBJET : Projet de lettre au Maire
d'IRIGNY.

Mon Colonel,

je vous adresse le projet de lettre
que vous pourriez écrire au Maire
d'IRIGNY. (nous réservée, bien enten-
du, des modifications que vous sou-
haiterez y apporter.)

J'en ai adressé
un exemplaire au LCL COMPARAT.

Respectueusement.

B. Vandervelt

Monsieur Paul COMTE
Maire D'IRIGNY

Hôtel de Ville
7, Avenue de Béranger
69540 IRIGNY

Monsieur le Maire,

Votre Adjoint, Monsieur
Jean-Luc DA PASSANO, a été récemment contacté par le
Capitaine Jean-Yves POUSSE au sujet du prochain exercice
concernant la 4 ème Compagnie du 299ème RI qui doit avoir
lieu les 14, 15, et 16 Septembre prochains.

La proximité de nos sites de
manoeuvres nous conduisent à solliciter de votre part
l'autorisation d'utiliser, à cette occasion, le Gymnase de
la Municipalité d'IRIGNY.

Nous vous confirmons, par la
présente, les conditions dans lesquelles nous utiliserions
vos locaux:

- Utilisation de l'aire de stationnement jouxtant
le bâtiment (une dizaine de camions et 10 Jeeps environ);
- Utilisation du Gymnase pour le bivouac d'environ
80 Hommes (officiers, sous-officiers, hommes du rang);
- Utilisation de vos sanitaires;
- Utilisation de vos installations de cuisine.

Les locaux seront tenus en
état constant de propreté et vous seront restitués après
nettoyage.

Nous veillerons bien entendu
à n'occasionner aucun trouble de voisinage.

En outre, l'encadrement de notre Régiment effectuera une reconnaissance des sites le 20 Mai prochain. Nous souhaiterions pouvoir, à cette occasion, et sous réserve de votre accord, pouvoir visiter vos installations.

Vous remerciant vivement pour votre très aimable coopération, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de notre distinguée considération.

CONVOICATIONS

1° - A CONVOCUER LE 14/09/95, à 07h30, durée 3 jours, soldé

<u>DIREX</u>	LCL COMPARAT	<u>TRS</u>	CNE DRAFFLON		
	LCL UROUET		ADC RIOU		
	CDT VEARIERE		SCH PERRON		
	LTN JOUANIN		SGT TRAUTMANN		
	HAF MOUSSAD		SGT CHATIAOGLOU		
	ADC CHEVALIER		SGT ROMANO		
<u>DIRANIM</u>	CDT MAURIDORAKIS	<u>CCL</u>	CNE CHEVRIER	<u>JAN</u>	CNE BRACOND
	CDT CATIL		LTN DUPHOT		CNE ROUX
	CNE POUSSIE		ADC VIAL		SCH BEN SOUSSAN
	CNE FONNE		ADJ MONNERET		SGT GUILLOT
	CNE CABECCHIO				IGT AUEROS
	CNE DUCORS			<u>AEB</u>	ADC DI MAIO
	LTN LAURENT				SCH GOMEZ
	LTN KAFFNER				SCH ROZARIE
	SCH ALUMANT				SGT CATHEAIN
	SGT PASTO				
<u>CDT UE</u>	CNE ROECKEL				
	LTN VAN DER ELST				
	ADJ PERRATTEY				
	ADJ PERRIN GIRAUD				
	SGT BRUNEL (TAS)				
	SGT ALDEGUER (TAS)				
<u>CDS</u>	LTN LEGRAND (1 ^{er} sevr)	<u>SAB</u>	SCH JACQUET (1 ^{er} sevr)	<u>CDS</u>	SGT BERGER (1 ^{er} sevr)
			SCH SERGE (1 ^{er} sevr)		SGT BONSCHARAN (2 ^o sevr)
			SCH HUGOT (2 ^o sevr)		SGT FOURNIRAY (2 ^o sevr)
			SCH RIESTER (2 ^o sevr)		SGT EICRAUBEL (2 ^o sevr)
			SCH ROI (2 ^o sevr)		SGT KLIBAUX (2 ^o sevr)
					SGT BELIN (2 ^o sevr)

2° - A CONQUERIR LE 14/09/95 à 07^h30, durée 2 Jours, 10 Pds

<u>CDS</u>	LTN BON	<u>SOA</u>	ADJ BOUANE BRANCHU	<u>CDG</u>	SGT PIGEYRE
	LTN MOUTIEL		SCH DULONG		SGT BIGAUD
	LTN MARQUE DU CHENE		SCH PRIST		SGT ZEDDE
	LTN GERMAIN		SCH FRANGIPANNE		SCH MARCONNET
	LTN VILLE				SGT CADIS
					SGT CRUZADO
					SGT RAGUET
					SGT BADIN

3° - A CONQUERIR LE 15/09/95 à 07^h30, durée 2 Jours, 10 Pds

<u>CDS</u>	LTN RUBEAT	<u>SOA</u>	ADJ ROCHE	<u>CDG</u>	SGT DESOUL
	LTN FUNDANOWSKA		SCH BARRAUD		SGT FAUIER
	LTN FABRI		ADJ ADAM		SGT GOMINET
	LTN CONCELLION		SCH CAILLAT		SGT RATIVEL
	LTN BERESLAT		SGT FOURNIER		SGT IEMASSON
	LTN LE GOFF		SCH CHAPET		SGT NANCY
					SGT ALEXANDRE
					SGT TIONNAIC